

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'ÉCHO DE LA FRANCE.

---

## LES ORIGINES HISTORIQUES DE JAVERT

DE M. VICTOR HUGO.

---

Dans cette espèce de chaos panthéistique où M. Victor Hugo a tout mêlé, tout confondu, je veux parler des *Misérables*, il y a une figure qui, avec un merveilleux relief, se détache du reste du tableau, celle de Javert. Sans doute en analysant ce personnage, le poète n'a pas évité ses défauts ordinaires : l'exagération, la recherche systématique des contrastes, l'enflure, la passion de l'analyse poussée jusqu'à la décomposition des atomes. Mais il y a cependant quelque chose de vigoureux dans la conception de ce caractère. Javert, c'est l'homme de police élevé à sa plus haute puissance. Il a à la fois le sentiment de son art et celui de son devoir. Je ne le comparerai pas au chien du berger parce que j'ai une affection particulière pour cet utile et noble animal, mais il a cependant quelque chose de son naturel, car il veille sur le troupeau et le défend contre les malfaiteurs qui sont des loups à face humaine. Il joint à cette aptitude quelques uns des instincts du chien de chasse, son discernement pour découvrir les pistes, son

ardeur à les suivre, l'espèce de fascination qu'il exerce sur le gibier.

Les malfaiteurs sont le gibier de l'homme de police, il le sait et ils le savent. Le mot de fascination n'est pas trop fort. Sans cela comment expliquer l'influence mystérieuse qu'exercent deux tricornes de gendarmes passant dans la campagne sur les maraudeurs, les contrebandiers, les voleurs de gerbes, les braconniers, les malfaiteurs de tout genre. Mettez à leur place une compagnie de chasseurs de Vincennes, le charme est rompu. Pourquoi cela ?

Ne serait-ce point parce que la grande famille des *outlaw* de tout genre vit avec la pensée continuelle qu'elle est destinée à tomber dans les mains de la police, comme la souris sous la griffe du chat ? Elle ne sait pas quand cela arrivera, mais elle sait que cela arrivera infailliblement tôt ou tard. Les hommes de police vivent avec une pensée analogue à celle-là. Ils savent qu'ils sont faits pour arrêter les malfaiteurs comme ceux-ci sont faits pour être arrêtés. Chacun agit sous l'influence de cette espèce

de fatalité logique. L'homme de police a dans les mains une lettre de change tirée sur la personne du malfaiteur ; celui-ci cherche à reculer le plus qu'il peut les échéances, mais tôt ou tard il faudra qu'il paye. C'est le sentiment de cette espèce de prédestination qui le déconcerte et lui ôte la moitié de ses forces et de sa présence d'esprit, tandis que le même sentiment double celles de Javert.

Celui-ci tient sous son arrêté puissant le gibier du baigne et de l'échafaud, effarouché par la fixité de son regard. Il accomplit sa mission avec la satisfaction d'un devoir rempli ; et comme je l'ai dit, avec la jouissance d'un artiste qui grandit à ses propres yeux par la manière distinguée dont il pratique son art.

Il y a quelque chose de si vrai dans l'influence exercée par les hommes qui tiennent à la police sur ceux qui appartiennent au monde soumis à son empire, qu'elle s'étend souvent sur les personnes qui, étrangères aux crimes, ont par des causes particulières été longtemps renfermées dans les prisons. J'en rappellerai un exemple qui m'a beaucoup frappé. On sait que le général Malet, qui, en 1812, au foud d'une prison, combina la conspiration la plus téméraire et du succès le plus impossible qu'on puisse imaginer, avait presque réussi dans une entreprise qui, à l'heure où nous sommes, nous paraît encore un rêve, une folie. Il avait franchi les murs de sa prison, enlevé à lui seul la caserne municipale, en annonçant la mort de l'Empereur et en se disant chargé de protéger les délibérations du sénat ; il avait tiré de la prison de la Force les généraux Guidal et Lahorie qui ne savaient pas le premier mot de ses projets, nommé Lahorie ministre de la police, et

arrêté de sa main le véritable ministre de police, le duc de Rovigo, qu'il avait fait conduire à la Force par Guidal, chargé d'arrêter ensuite M. Pasquier, préfet de police, bientôt pris et mis aussi en prison ; il avait abattu d'un coup de pistolet, dans son hôtel de la place Vendôme, le général Hulin commandant la division militaire et la ville de Paris, et il s'était établi à l'État-Major situé sur la même place. Tout cela s'était fait de cinq à huit heures du matin, et Malet paraissait maître de la situation.

Comment cet échafaudage si rapidement élevé fut-il renversé ? M. le comte Lavalette l'a expliqué dans ses Mémoires.

Le colonel Laborde était un des chefs de la police militaire. C'était un vieux soldat, depuis longtemps retiré du service actif, et qui avait choisi Paris pour théâtre de ses observations. "Attaché à la police sous tous les régimes, dit M. Lavalette, on ne pouvait lui imposer par des prestiges. Après avoir passé sa jeunesse au milieu de tous les vices, il se faisait une jouissance de les poursuivre, et il usait de son privilège avec le despotisme dont les subalternes de cet ordre trouvent tant de plaisir à accabler la canaille."

N'est-ce pas ce que je disais tout à l'heure, et ne pensez-vous pas que c'est au souvenir du colonel Laborde que M. Victor Hugo a emprunté l'idée première du caractère de Javert ? Mais il faut laisser M. Lavalette terminer son intéressant récit.

"Laborde, continue-t-il, avait vu Malet en prison. Au premier bruit de l'emprisonnement du ministre de la police, il se met à la tête d'un peloton d'infanterie, se rend au ministère, y trouve Lahorie tranquillement établi et occupé à

écrire des ordres après être allé en donner à l'Hôtel de ville ; il le fait saisir brusquement, le fait lier sur son fauteuil en lui adressant des reproches qui éclairèrent le malheureux Lahorie sur l'extravagance de Malet. Il se rend ensuite à l'État-Major. L'aspect de ce homme fit juger à Malet qu'il ne pouvait être trompé ni séduit. Il allait lui faire sauter la cervelle lorsque Laborde le saisit brusquement par le bras, appela du secours et le fit arrêter. Toutes ces scènes des *Mille et une Nuits* s'étaient passées entre cinq et huit heures du matin ; avant neuf heures tout était terminé, et les heureux habitants de Paris, en ouvrant les yeux, apprirent l'événement."

Le récit du comte Lavalette ne vient-il pas complètement à l'appui de ma thèse philosophique ? Tant que Malet n'a en face de lui que des administrateurs, des généraux, des ministres, il suit sa pointe, il agit, il réussit. Dès qu'il a affaire à un homme de police, il se sent pris, il hésite, il se trouble, il échoue. L'aventure ourdie par le conspirateur longtemps prisonnier ne tient pas contre l'aventure conduite par le vieux chef de la police militaire. Quand cette figure impassible, intelligente et menaçante apparaît comme la tête de Méduse, le conspirateur, sorti le matin même de prison, demeure fasciné, pétrifié, il est perdu.

Je trouve dans le second volume des mêmes Mémoires des détails plus curieux encore parce qu'ils sont personnels au comte Lavalette. Ils se rapportent à cette douloureuse époque de sa vie où, arrêté après les Cent-Jours comme prévenu de correspondance avec l'île d'Elbe, il fut conduit à la prison de la préfecture de police.

"Vers dix heures du soir, dit-il, le concierge vint m'engager à des-

ceudre chez le chef de division chargé de m'interroger. Je fus conduit à travers un labyrinthe de corridors dans une salle basse où je trouvai un M. X... qu'on a renvoyé peu de temps après. C'était un gros petit homme qui siégeait sur son fauteuil depuis vingt-neuf ans, toujours interrogeant, le jour, la nuit, à toute heure, sous tous les régimes. Après avoir écrit quatre ou cinq pages de questions et de réponses, il s'en tint là, et, comme nous n'avions aucune envie de dormir l'un et l'autre, il profita avec empressement de quelques questions que je lui fis sur ses occupations pour me raconter toutes les prouesses de sa préfecture de police, la défense des prisonniers, les aveux qu'il leur surprenait, son habileté à troubler la conscience, à déconcerter la fermeté, à surprendre les secrets, à poursuivre les aveux, enfin à fouiller au fond des cœurs. Je ne peux m'empêcher de raconter une de ses anecdotes qui me paraît assez curieuse."

Résumons en quelques lignes l'anecdote longuement racontée par le comte Lavalette. A l'époque de la conspiration de la machine infernale, on traquait dans Paris un ami et un complice de Limoléan, principal auteur du complot. Toujours errant, couchant dans les bateaux de charbon, il dérouta toutes les recherches : une seule fois la police faillit le prendre dans un galetas du port où il avait passé la nuit, mais il venait de partir. On trouva dans la ruelle du lit un fragment de papier brûlé qui avait servi à allumer sa pipe. On pouvait encore y lire ces mots : "Je ne puis vous en écrire aujourd'hui davantage, je souffre beaucoup des yeux." On garda le papier. Cet homme fut arrêté quatre ans plus tard à l'occasion de la conspiration de Georges et de Pichegru."

“ Il était assis là, à votre place, continua le chef de division, en s'adressant au comte Lavalette, entre deux bougies, comme vous l'êtes. Tout en causant avec lui, je continuais à écrire cependant. Il était de ma province; je lui parlai de ses parents, des affections de son jeune âge, de ses relations de collègue, et comme je remarquai qu'il prenait de l'assurance et qu'un peu de gaieté se mêlait à ses réponses, je m'interrompis tout à coup, en lui disant du ton le plus naturel: “ Mais la lumière vous fait mal aux yeux, éloignez les bougies, si vous voulez.—Moi! “ je n'ai pas mal aux yeux.—Non? “ il me semblait.—Oh! non, pas “ à présent. J'ai souffert des yeux, “ il est vrai, il y a environ deux “ ans.” Nous continuâmes l'entretien. Enfin je lui posai son interrogatoire, et il fut surpris de l'insertion au procès verbal d'un fait si peu important. “ Pour- “ quoi donc avez-vous mis cela?— “ C'est mon usage.” Eh bien, cette petite remarque, ajouta l'interrogateur, a contribué à sa perte. Ce petit papier à moitié brûlé avait été conservé; l'écriture fut confrontée, sa présence à Paris, lors de la machine infernale, constatée. “ Et que lui arriva-t-il? demandai- “ je.—Il fut guillotiné,” me répondit X..., avec un geste et un regard diaboliques. Il me disait: “ J'aime “ ma profession. Je ne saurais “ rester un jour éloigné de cette “ salle. Je pourrais aller au spectacle me réjouir avec mes amis, “ ma femme et mes enfants; eh “ bien, non. Il faut que j'inter- “ roge.”

Voilà bien le chasseur, suivant tous les détours du gibier, dont je vous parlais en analysant le type de Javert. Je n'entends en aucune façon dire que toutes les figures, à la préfecture de police,

soient dessinées d'après ce modèle, mais je vous ai prouvé que les deux traits principaux réunis dans la physionomie du personnage créé par M. Victor Hugo existent ou, du moins, ont existé dans la nature. Javert a quelque chose de plus élevé parce qu'il a le sentiment du devoir. Mais, en mêlant les deux caractères peints par M. Lavalette, celui du colonel Laborde qui a l'intuition, l'initiative, l'audace et l'énergie; celui du chef de division dont il vient d'être question, et qui avait l'amour de l'art pour l'art, la sagacité, le flair, l'habileté de disposer les questions dans un interrogatoire, comme les pièces sur un échiquier, et, en ajoutant au tout le sentiment du devoir, vous obtenez Javert.

C'est le sublime du genre, mais que de nuances à côté! Je suis sûr que ce grave personnage, assis devant une table couverte de papiers, et auquel deux gendarmes présentent un individu à la figure patibulaire, n'entre pas dans ces raffinements. Il a en face de lui des malfaiteurs vulgaires. Sa figure grave, presque austère, est attentive et réfléchie; il suit avec soin l'interrogatoire: il ne faut pas négliger son jeu lorsqu'on joue avec des gens qui ont des cartes biseautées. Il est à croire que l'interrogé aura fait une de ces réponses cyniques et narquoises auxquelles les malfaiteurs endurcis se laissent entraîner par la vanité, au risque d'aggraver leur position, car j'aperçois un mauvais rire sur la face ignoble d'un autre personnage qui, assis sur un banc, attend son tour d'interrogatoire. Entre lui et un troisième prévenu de la même espèce, se trouve un jeune homme qui semble appartenir à une tout autre classe de la société. Combien il est honteux de se trouver en pareille compagnie et en pareil

lieu ! O jeunes gens, jeunes gens ! craignez les séductions de Paris, les entraînements de votre âge, les pièges d'une vie de dissipation et de plaisirs. On était arrivé, à Paris, honnête, avec l'amour du travail, la résolution de conquérir loyalement un bel avenir ; on cède au mirage de folles espérances, on suit en aveugle la mauvaise passion qui vous mord au cœur, on se jette

dans le monde du désordre et du vice ; le jour arrive où le pied glisse, on roule jusqu'au bas de la pente, et l'on se relève flétri. O jeunes gens, jeunes gens ! songez à vos mères qui prient pour vous au fond de leurs provinces, et ne mettez pas des taches de boue sur les cheveux blancs de vos pères !

ALFRED NETTEMENT.

## CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

(Voir pages 129, 163, 229, 255 et 320.)

### QUATRIÈME CONFÉRENCE.

#### LA RÉVÉLATION ET LA MORALE.

Le R. P. Hyacinthe a considéré jusqu'ici la morale à un point de vue presque exclusivement philosophique, et, d'après les lumières de la simple raison naturelle. Il est arrivé à cette conclusion ; l'ordre moral (la personne, la loi, la fin) ne peut être l'objet d'une science complète en dehors de Dieu.

Il se propose maintenant d'examiner cette question : la morale, telle qu'elle se réalise *en fait* dans la conscience psychologique et dans l'histoire, existe-t-elle, complète et efficace, indépendamment du christianisme ?

L'objet de la présente conférence est celui-ci :

La connaissance complète de la

loi morale naturelle est elle indépendante de la *révélation*.

Dans la conférence suivante, on examinera si la réalisation pratique de cette même loi est indépendante de la *grâce*.

Voici l'exorde de cette quatrième conférence :

“ Monseigneur,

“ Messieurs,

Nous avons atteint le point culminant de nos conférences, et, quelque soit l'infirmitté de ma parole et de ma pensée, j'ose dire le point culminant. Nous avons gravi, par les efforts du raisonnement, la pente de la morale naturelle, et, par conséquent, abstraite ; et maintenant, il nous reste à descendre, dans les facilités de l'histoire et de la psychologie, l'autre versant de la morale concrète et révélée.

Nous avons envisagé tour à tour,

dans nos trois conférences, les trois termes constitutifs de l'ordre moral : la personne, la loi et la fin.

“ La *personne* ! Nous avons dit : la dignité de la personne humaine, l'existence même de la personne humaine, n'est concevable que dans son rapport avec Dieu, avec l'infini, avec l'absolu. Ce qui grandit la personne humaine pardessus toutes les existences inférieures, c'est que, par sa raison, elle est susceptible de saisir l'absolu, et, par sa volonté, capable de lui obéir ou de lui résister.

“ Passant à la *loi*, nous avons dit : La loi, sans doute, est gravée en axiomes évidents et obligatoires par eux mêmes dans la raison de l'homme, et cela suffit pour sa connaissance *spontanée* ; mais cela ne suffit pas pour sa *science*, et qui veut remonter au principe, qui veut savoir le comment de l'évidence et le pourquoi de l'obligation, doit nécessairement remonter au législateur, à celui qui éclaire d'en haut, par le côté objectif et supérieur, la raison subjective, inférieure et faillible de l'homme ; donc, la loi, évidente par elle-même procède cependant et dépend de Dieu.

“ Puis terminant notre course dans les régions paisibles de la *fin*, là surtout nous avons trouvé la *morale indépendante* en défaut ; c'est là qu'est son faible, et, si je puis le dire, c'est là qu'est sa nullité. La *morale indépendante*, si elle a un semblant de loi, n'a pas même un semblant de fin ; car la fin, c'est la justice absolue, c'est-à-dire Dieu, et la fin de la *morale indépendante* c'est la justice relative, c'est le moi se terminant à lui comme il a commencé à lui. La fin, c'est le bonheur absolu, c'est-à-dire Dieu, Dieu au delà des promesses illusoire et des luttes douloureuses de cette vie, et la *morale*

*indépendante*, en tant que *morale indépendante*, ne connaît ni Dieu, ni la vie future, mais seulement l'homme et le moment présent. Elle n'a donc pour fin que l'illusion d'une sanction chimérique, où l'égoïsme et l'orgueil d'une sanction personnelle.

“ Et alors, messieurs, nous avons pu conclure, et, au terme de cette première partie de notre tâche, nous avons dit d'une manière ferme et calme comme la vérité : La morale qui s'isole de Dieu, la morale qui n'est pas franchement spiritualiste, est inconséquente et inefficace.

“ Seulement, je le reconnais aujourd'hui, j'ai été trop timide. Il y a aujourd'hui huit jours, je m'adressais à l'éducation, à la liberté, à la démocratie, au progrès, à l'avenir, à tout ce qui sollicite aujourd'hui le genre humain, et je disais : Education de l'homme, liberté, démocratie, peuple, présent, avenir, êtes-vous pour Dieu ou êtes-vous contre lui ? Une réponse me venait meilleure que ma question. La voix d'un ouvrier, si je ne me trompe, du moins la voix d'un homme du peuple, devenu le chef d'une puissante république, traversait l'Océan et disait à l'Europe entière :

“ Le premier devoir—c'est de “ la morale cela—le premier devoir d'un grand peuple, quand il “ sort d'une grande crise et qu'il “ procède à une grande rénovation, c'est de remercier Dieu et “ de l'invoquer.”

“ Ce Dieu, messieurs, ce Dieu de Johnson, ce Dieu de Lincoln et de Washington, ce Dieu de l'Amérique libre, démocratique et chrétienne, ce n'est pas le Dieu de la raison séparée, c'est le Dieu de la révélation et de la Bible, c'est le Dieu du Sinaï et du Calvaire ; et, par conséquent, j'étais timide,

je n'allais pas assez loin quand je demandais à mon siècle s'il est avec Dieu ; il fallait lui demander s'il est avec Jésus-Christ.

“ C'est ce que je vais faire aujourd'hui et dans les deux conférences qui suivront celle-ci. Je me demanderai si, au double point de vue de sa connaissance spéculative et de sa réalisation pratique, l'ordre moral purement naturel peut exister complet et durable en dehors de l'action du christianisme.”

Pour établir clairement l'état de la question, le R. P. Hyacinthe commence par faire deux observations :

1° La révélation a fait deux choses : elle a fait connaître à l'homme des vérités qui dépassent toutes les forces de sa raison : des vérités surnaturelles. Elle a en second lieu manifesté d'une manière extérieure, d'une manière plus précise et plus sensible, des vérités qu'il portait déjà en germe dans sa raison ; elle a extériorisé et consacré la religion et la morale naturelles.

C'est de la révélation, considérée sous ce deuxième aspect, que le R. P. Hyacinthe entend parler aujourd'hui, c'est à dire de l'influence de la révélation positive sur la connaissance de la loi purement naturelle.

2° Ce que le P. Hyacinthe affirmera aujourd'hui de la révélation ne contredit nullement, mais au contraire complète ce qu'il a dit de la loi.

“ J'ai dit et je le maintiens, parce que c'est la vérité, que l'homme portait dans la région la plus élevée de sa nature, la raison métaphysique, le germe primitif, non pas d'une loi positive, mais d'une loi naturelle, de la loi que j'ai appelée primordiale.

“ J'ai dit et je le maintiens ; Dieu n'a pas fait cette loi, par sa

volonté libre : le bien n'est pas le bien, le mal n'est pas le mal, parce que Dieu, librement, à son gré, l'a voulu ainsi, parce que Dieu l'a ordonné par un commandement de sa volonté positive : non l'homme est obligé, dans l'honneur de sa conscience, avant que ses oreilles, pour parler avec nos saints livres, aient entendu l'honneur de la voix de Dieu.

“ J'ai dit : la révélation extérieure, positive, judaïque ou chrétienne, n'est pas le premier canal qui communique la loi morale à l'homme : mais l'homme est déjà moral, l'homme est déjà personne, l'homme est déjà obligé avant la révélation positive.

“ J'ai dit tout cela, je l'ai dit avec l'antiquité chrétienne, je l'ai dit avec ceux qui savent, et je le maintiens comme je l'ai dit.

“ Mais autre chose est l'existence de la loi morale, de la racine du devoir, autre chose est son développement historique et vivant. J'ai une raison : mais depuis quand cette raison est-elle indépendante des milieux physiques où elle existe ? J'ai une raison ; mais est-ce que ma raison s'exercera si elle n'a pas à côté d'elle, avec elle et sous elle, un cerveau bien constitué et bien fonctionnant ?... Non-seulement le cerveau, mais l'organisme tout entier, mais le sol qui me porte et me nourrit, mais le climat influe sur moi, et je ne récusé pas, pourvu qu'on reste dans une mesure légitime, la théorie émise de nos jours, au sujet de l'influence immense des climats et des conditions matérielles sur le développement non-seulement de la littérature, mais de la morale.

“ Eh bien ! si le cerveau, si les nerfs, si le sang, si le corps, si le climat influe d'une manière efficace sur le développement de nos facultés mentales, pourquoi n'en

serait-il pas de même des milieux moraux ? Le premier de ces milieux moraux, c'est le milieu de la révélation, c'est l'atmosphère de christianisme ou de non-christianisme que nous avons respirée."

Cela posé, le R. P. Hyacinthe affirme que la révélation extérieure, positive, a toujours eu et doit avoir à jamais une influence prépondérante sur le développement historique et vivant de la morale dans l'âme humaine ; ce qui est le côté vrai du traditionalisme, dont le P. Hyacinthe a combattu l'année dernière les erreurs.

Et, pour le prouver, il examine successivement l'influence de la révélation : 1° en dehors du christianisme, c'est-à-dire au sein des erreurs dont le paganisme l'avait mélangée sans la détruire ; 2° au dedans du christianisme, c'est-à-dire dans l'intégrité de la tradition révélée.

#### PREMIÈRE PARTIE.

##### *Influence de la révélation en dehors du christianisme.*

I. En fait, partout et toujours, l'homme a demandé à une révélation extérieure, réelle, ou du moins acceptée comme telle, la détermination précise, lumineuse, sensible des principes de la loi morale qu'il portait en lui-même.

C'est un fait *philosophique*, tant il est rationnel, et par conséquent, il ne peut être dédaigné par les penseurs dignes de ce nom. C'est un fait *humanitaire*, tant il est universel, et par conséquent il ne saurait être méprisé par les hommes de la science positive et expérimentale.

C'est un fait *philosophique*, Fénelon l'a en effet remarqué : "l'homme ne va presque jamais jusqu'au bout de sa raison." Il

en est des cimes de l'âme comme des cimes du globe ; il n'y a que quelques hardis voyageurs qui en gravissent de loin en loin les sommets. Aucun homme ne peut vivre habituellement, quelques-uns ne vivent même jamais, dans ces régions abstraites de la raison pure où la nature humaine confine à Dieu.

Et d'ailleurs, quand même tous pourraient atteindre à ces sommets de leur âme, qu'y trouveraient-ils ?

Une loi très réelle, mais une loi abstraite, une loi qui, dès lors, ne peut les satisfaire qu'à la condition de devenir concrète ; qu'à la condition, sans cesser d'être une idée, de s'incarner en un fait sous leurs yeux.

Mais qui incarnera ainsi la loi ?

L'homme est trop faible pour tirer, par ses propres efforts, la loi morale de sa raison qui la contient pourtant. L'homme est trop libre et trop fier pour recevoir de son semblable cette loi devenue sensible, sur l'autorité d'une science et d'une parole faillibles et trompeuses comme les siennes.

C'est pourquoi, et voilà le fait *humanitaire*, dans tous les siècles, sous tous les climats, l'homme s'est incliné devant une révélation. Il a cru, à tort ou à raison, que Dieu était intervenu. Cicéron l'a remarqué ; les dieux sont partout ; les dieux à la racine des mœurs et à la racine des sociétés.

Ce besoin de l'humanité sera nié par les hommes qui, sous prétexte de progrès, oublient la fixité des espèces ; qui, après avoir écrit que "l'homme fut longtemps un sous-officier d'avenir dans l'armée des singes," annoncent qu'il se prépare avec la collaboration des siècles à produire une espèce supérieure. Mais, quoi qu'ils disent, comme le progrès ne peut pas changer les espèces, l'espèce hu-

maine cherchera toujours à détacher des abstractions de son esprit la loi morale et à l'incarner dans les faits.

Or, ce fait *philosophique*, ce fait *humanitaire*, cette croyance des peuples anciens à une révélation, n'était pas entièrement une-illusion. Leurs religions, soutiens de leur morale, étaient à la fois une *ombre* et un *fragment* de la révélation véritable.

C'était une *ombre* de la révélation; c'était le témoignage que le genre humain, par les sûrs instincts de ses besoins moraux, rendait sinon à la nécessité absolue, du moins à la souveraine utilité, à la haute convenance d'une révélation positive.

C'était plus qu'une ombre, c'était un *fragment* de la révélation véritable.

“ A la vue des vieux temples en ruines de l'Égypte et de l'Assyrie, à la vue de ces autres temples, temples intellectuels et poétiques de l'Inde et de la Perse, vieux livres si longtemps scellés, et dont la science contemporaine a ouvert et déchiffré les pages, faut-il rire ou insulter? Ni l'un ni l'autre, répond le P. Hyacinthe. Il y a là quelque chose de trop grand. L'homme à travers les générations y a déposé quelque chose de trop profond dans sa pensée, de trop tendre dans son cœur. Je ne rirai pas, je n'insulterai pas, je dirai comme un ancien: “*Je garde ce qui est à moi, je n'envie pas ce qui est aux autres.*” Je répéterai avec les premiers chrétiens, *Dis ne detrahes*, n'insultez pas les dieux. Respectez l'ombre du vrai Dieu jusque dans les fausses divinités. Je me rappellerai que lorsque saint Paul et ses premiers compagnons prêchaient à Ephèse, on put leur rendre, en face du peuple ameuté, ce solennel témoi-

gnage: “*Mais ces hommes que vous voulez tuer, ils n'ont pas été sacrilèges, ils n'ont jamais insulté votre déesse?*”

“*Mais pour qui ai-je ces égards? est-ce pour l'erreur? Non. C'est pour la portion de vérité qu'elle renferme.*”

L'erreur, en effet, n'est pas, comme un illustre philosophe l'a dit de nos jours, une affirmation incomplète de la vérité: car alors elle ne serait pas l'erreur; elle est une négation incomplète de la vérité. Elle nie la vérité, c'est pourquoi elle est mauvaise; mais elle ne la nie pas tout entière, retenue par une loi instinctive de la vie; car si elle niait jusqu'au bout, elle viendrait s'abîmer dans le néant. Le paganisme a donc dû garder, au milieu d'erreurs multiples, une part de vérité. C'était une *nécessité psychologique*.

C'est de plus un fait *historique*.

Quand avec la science moderne on étudie les conceptions religieuses de l'antiquité, on retrouve, sous des erreurs opposées entre elles, un fonds commun de vérité sur Dieu, sur la vie future, sur la vertu qui, dans la vie présente, est le lien de Dieu et de l'âme humaine. Ce fonds commun, il apparaît surtout à l'origine, dans les monuments les plus anciens de l'Orient, parce que, tandis que les sciences, les arts, les industries humaines, grandissent avec les siècles, les religions qui ne sont pas soutenues d'en haut développent les erreurs qu'elles renferment et tombent fatalement en décadence. A cette origine donc, on retrouve mieux que dans la suite des siècles la religion universelle, fragment admirable de la révélation que Dieu avait fait briller sur le berceau de notre race.

“*Je saluais l'autre jour la morale universelle, laissez moi saluer*

aujourd'hui la religion universelle ; un grand christianisme répandu à travers les espaces et les siècles sous toutes les ignorances et sous toutes les erreurs.... La religion naturelle et par-dessus la religion naturelle les ébauches grossières, mais splendides parfois, de la religion révélée, des soupçons de la Trinité, des soupçons de l'Incarnation, des odeurs mystiques d'un sang divin qui doit régénérer le monde. Salut, religion universelle ! Partout où tu m'apparais, salut !"

II. Or, c'est cette religion, c'est ce côté lumineux, légitime, généreux du paganisme qui a maintenu les idées morales dans le monde.

Ce n'est pas là une affirmation gratuite, c'est l'affirmation de l'histoire.

C'est parce que, d'une part, les religions de l'antiquité répondaient au besoin de l'humanité de voir la morale s'extérioriser dans un fait sensible ; c'est parce que, d'autre part, elles n'étaient pas seulement une ombre, mais un fragment de la révélation véritable, que nous voyons la morale subir la même fortune que les religions.

"L'histoire me dit que partout où les idées religieuses ont été acceptées, énergiques, gouvernantes, les idées morales ont été respectées et puissantes, et parce que je ne peux pas aujourd'hui parcourir l'histoire tout entière, j'en appellerai à une seule de ses pages. C'est un lieu commun, il est vrai, c'est son désavantage ; mais c'est un fait éclatant et populaire, et c'est son mérite. J'en appellerai à l'histoire de Rome.

"Après tout, Rome, c'est notre mère dans le passé, par sa littérature, par sa jurisprudence et par ses grandes traditions qui ont gouverné le monde. C'est notre mère dans le présent et dans l'avenir

par le secret religieux de l'humanité qu'elle porte dans son sein.

"Rome fut grande en vertus au temps de sa jeune république ; vertus incomplètes, j'en conviens tout le premier ; vertus trop souvent apparentes et souillées, je le proclame, mais, néanmoins, dans leur généralité, vertus réelles, vertus grandes, et si grandes, qu'elles arrachaient à l'austère génie d'Augustin un cri d'admiration dans la *Cité de Dieu*. C'est sa pensée que Dieu ne pouvant pas les récompenser en se donnant à elles dans le ciel, les a récompensées en leur donnant l'empire de la terre.

"Rome fut grande, et dans les gloires si supérieures que le christianisme lui a données, elle n'a perdu ni la mémoire ni la fierté de ses antiques souvenirs. En face du Vatican, elle montre le Capitole, le lieu de ses victoires ; au pied du Capitole, elle montre le Forum, le lieu de ses libertés ; et quand à travers ses voies mélancoliques, elle conduit le voyageur au tombeau de ses martyrs et de ses vierges, à ses héroïques catacombes, elles s'arrête avec lui au bord du chemin, près du tombeau respecté des Scipions.

"Rome ne renie pas sa gloire antique et elle a raison, parce qu'elle fut réelle : Chasteté des matrones, héroïsme des soldats, sagesse de son vieux sénat, désintéressement de ses consuls et de ses dictateurs, qui quittaient l'épée pour la charrue, patriotisme de tous les citoyens ! O Rome ! que tu fus grande ! Mais ton historien nous en dit la raison : tu croyais à tes dieux : la victoire montant au Capitole s'inclinait triomphante aux pieds de Jupiter Tonnant ; la liberté, au Forum, levait sa main vers le ciel, et chacun des foyers de tes fortes familles était habité par les dieux ! Les dieux étaient

partout : j'allais presque dire, les dieux étaient tout.

“ Mais un jour, les Romains avaient cessé de croire : ils ne brûlaient pas, mais ils raillaient ce qu'ils avaient adoré autrefois. C'était l'heure où Jules César s'écriait au Sénat : “ Nous sommes dans la boue de Romulus, *in fœce Romuli*,” c'était l'heure—du moins elle approchait—où ses matrones ne s'appelleraient plus Valérie, Cornélie, Lucrece, mais Messaline et Poppée, où les maîtres du monde ne seraient plus Cincinnatus et Scipion, mais Tibère, Néron et Caligula.

“ Rome avait perdu sa vieille foi, et avec elle ses vieilles mœurs. Et ce sera l'histoire de tous les peuples. D'un homme qui a perdu sa foi je dirai : Il peut avoir des mœurs ; mais à un peuple entier, appliquez l'énergique sentence du bon sens : Sans foi ni loi, sans dogme ni morale !

“ Tel est, en résumé, le témoignage de l'antiquité hors du christianisme. Quand la révélation a été présente, fût-ce même la révélation entamée, l'ombre et le fragment de la révélation, elle a produit des vertus admirables : Elle a produit l'ordre moral, et, par une glorieuse conséquence, l'ordre social. Quand le scepticisme est entré dans les intelligences, la corruption a pénétré dans les mœurs, et à cette société sans principes et sans lois, il a fallu des despotes pour la régir !”

L'histoire nous apprend donc la décisive influence de la révélation, en dehors du christianisme, dans le monde antique, sur la morale naturelle.

III. Or, l'histoire ne nous donne pas un autre enseignement sur cette souveraine utilité dans le monde moderne. Elle nous apprend, d'une part, la stérilité ra-

dicale, de l'autre les écarts inouis de la morale qui veut se séparer de la révélation.

“ L'expérience a été faite une fois, pourquoi vouloir la renouveler ? Le monde a prouvé ce qu'il pouvait devenir quand il se séparait de la révélation ; est-il besoin de lui demander de nouveau ?

“ On dit que le monde actuel, non-seulement la France, mais le monde civilisé, se sépare du christianisme, comme la Grèce et la Rome antiques se séparèrent de la religion de leurs pères. Nos ennemis le répètent sans cesse, nos amis le disent quelquefois.

“ Pour moi, je ne le crois pas. Je crois que la France est chrétienne ; je crois que la main du peuple des campagnes et du peuple des villes est encore dans la nôtre ; je crois que dans les hautes classes, dans les classes dirigeantes, les esprits éclairés et les esprits sages, les esprits qui gouvernent par la pensée et par les actes, sont plus chrétiens qu'on veut bien le dire. Je crois que l'Europe et l'Amérique sont chrétiennes ; dans les montagnes de la Suisse, dans les profondeurs de l'Allemagne, comme sur les bords lointains de l'Atlantique, j'entends partout la voix de l'Évangile.

“ Il est vrai cependant. Depuis trois siècles une ère de critique s'est levée sur le monde. Depuis la Renaissance et la Réforme—non pas que j'identifie l'Église avec le moyen âge, non, non !—Mais depuis la Réforme et la Renaissance, au milieu d'éléments généreux, une grande crise s'est développée, une crise suprême de la foi ! Nous la traverserons, nous arriverons au port, et à la puissance de la lutte, à l'énergie de nos résistances, je sens très bien pour ma part, que loin d'être morte, la foi est dominante. Au

moyen âge, la foi était forte, mais trop souvent elle était mélangée d'inconséquences et de superstition. De nos jours, la foi est forte encore, mais elle est mélangée de rationalisme et de respect humain.

“ Je prends mon âge comme il est, et puisque vous voulez qu'il se sépare du Christ, ô mes adversaires, je prends cette portion, secondaire selon moi, cette petite France dont vous faites la grande, cette France radicale qui ne veut plus de Dieu, ni de Jésus-Christ, ni de la révélation, qui n'en veut plus, du moins dans la morale et dans la société, et je lui dis :

“ Qu'avez-vous fait ? En France, en Europe, en Amérique, morale indépendante de Dieu, de Jésus-Christ, qu'avez-vous fait ? Voyons, donnez-nous un symbole, apportez-nous un décalogue. Vous ne voulez plus des vieilles tables du Sinaï, vous ne voulez plus des douces pages de l'Évangile ; que voulez-vous ? Venez-vous ajouter quelque chose à la morale chrétienne, ou venez-vous lui retrancher ? Quel ferment nouveau, fécond, venez-vous déposer au sein du genre humain ?

“ Je les ai interrogés ; ils n'ont pas répondu. Ils sont impuissants à formuler quelque chose de neuf, d'original, de fécond comme la vérité.

“ Le miracle de la Pentecôte est un miracle, mais en même temps c'est un *type*, c'est une loi historique ; et toutes les fois qu'il s'est produit dans le monde une idée neuve, une institution puissante, un mouvement progressif et fécond, ce mouvement, cette institution, cette idée ont produit une langue nouvelle. *Novis loquentur linguis*. Ce mouvement a suscité des mots nouveaux pour exprimer des idées nouvelles ; ce mouvement a transformé du moins les vieux mots ; il

les a élargis à la mesure des vérités nouvelles.

“ Le mouvement de la morale séparée, anti-chrétienne, ou du moins extrachrétienne, n'a rien produit ; il nous répète des formules vieilles comme le christianisme ; il a une bouche, comme dit l'Apocalypse, qui maudit l'Agneau et qui parle comme l'Agneau, *os loquens sicut Agnus*. L'Agneau a dit dans l'Évangile : Liberté ! Si le Christ vous délivre, vous serez libres.—Ils répètent : Liberté.—L'Agneau a dit : Fraternité ! Vous êtes tous des frères, *omnes vos fratres estis*.—Ils répètent : Fraternité !—L'Agneau a dit : Égalité ! Vous n'avez pas de maîtres, si ce n'est un seul, qui est le Christ, et ceux que le Christ a faits comme ses vicaires dans l'Église et dans l'État, *unus est magister vester Christus* !—Ils répètent : Égalité !—liberté, fraternité, égalité, vieux mots comme l'Évangile !

“ Vous les avez défigurés, vous ne les avez pas inventés.

“ Ah ! si quelquefois vous avez voulu innover, innover avec l'antique gnosticisme, mais innover contre le christianisme. Je ne m'arrêterai pas aux détails : je ne répéterai pas ce que la morale extrachrétienne a dit : “ Le duel est une forme nécessaire de l'honneur, ” et encore : “ Le suicide est un refuge légitime du désespoir. ” Ce sont là des détails, et je ne m'y arrête pas ; mais je dirai : Il y a deux éternelles bases dans l'ordre moral et dans l'ordre social ; l'une où s'appuie la personne humaine, et qui s'appelle la propriété, l'autre où s'appuie la famille humaine, et qui s'appelle le mariage.

“ Eh bien ! qu'a dit la morale nouvelle ? Elle a dit deux choses que le christianisme n'avait pas dites ; elle a parlé deux fois avec une bouche qui ne parlait plus

comme celle de l'Agneau. Elle a dit : La propriété, il faut qu'elle soit commune ou tout au moins égale : renversons cette base de toutes les inégalités et de toutes les tyrannies : la propriété, c'est le vol."

"Et quant au mariage, elle a dit : Réhabilitons la chair, délivrons à la fois et le cœur et le sens de leurs injustes entraves ; inaugurons le règne de l'amour libre."

"Voilà ce que la morale nouvelle a dit, non pas par la bouche de quelques sectaires, sophistes de talent, peut-être de conviction, mais par l'organe d'une trop grande portion de la littérature moderne et de l'opinion publique.

"Et vous voulez qu'en présence de cette stérilité, d'une part, de cette répétition servile et trop

souvent pervertie de notre vieil Évangile, et, d'autre part, en face de ses innovations impies et corruptrices, vous voulez que nous autres, catholiques et Français, nous consentions à ce divorce de la morale, je ne dis pas avec le dieu du spiritualisme, mais avec le Dieu de l'Évangile et du christianisme ? Non, non, cela n'est pas possible."

Ainsi l'épreuve moderne aboutit au même résultat que l'épreuve antique : à la constatation de l'insuffisance de la raison séparée, et à la nécessité, ou du moins à la suprême convenance de la révélation pour une science complète de la morale naturelle.

*A Continuer.*

—*La France.*

30 décembre 1865.

## UN SERMENT TYRANNIQUE

### ET LA LIBERTÉ AMÉRICAINE.

#### I

Saint-Louis, 1865.

Dans le Missouri, tout est bouleversé. Le peuple demandait une nouvelle Constitution. Pour satisfaire à ce vœu, l'Assemblée générale de l'État, par un acte du 15 février 1864, ordonna une élection générale pour le mois de novembre suivant. Le peuple, dans ses comices, devait décider si une Convention serait convoquée pour amender la Constitution. Dans le cas où la majorité se prononcerait pour l'affirmative, une Convention

s'assemblerait au mois de janvier 1865, et examinerait quels amendements devraient être introduits dans la Constitution : 1<sup>o</sup> pour opérer l'émancipation des esclaves ;— 2<sup>o</sup> pour conserver aux citoyens loyaux la franchise électorale, dans toute sa pureté, et quels autres amendements étaient exigés par le bien public. La majorité des électeurs fut favorable à ces mesures.

Une Convention se réunit, et dès le 11 janvier, elle prononça l'abolition immédiate de l'esclavage. C'était un acte commandé par les circonstances, mais illégal,

vu que la Convention n'avait pas le pouvoir législatif.

Après avoir fait ce premier pas en dehors de ses attributions, la Convention en fit un second. Le 17 mars, elle décréta que tous les fonctionnaires dépendants du département de la justice sortiraient de charge le 1<sup>er</sup> mai suivant, et seraient remplacés par d'autres, à nommer par le gouvernement. Par le même décret, elle défendit d'interrompre ou de poursuivre une action pour actes faits en vertu d'ordres venant de fonctionnaires fédéraux.

Le 8 avril, la majorité de la même Convention vota le projet de Constitution qui devait être soumis au peuple. Ce projet, œuvre de gens sans principes, était révolutionnaire dans beaucoup de ses parties. Il fut accueilli avec un immense étonnement. Les radicaux se prononcèrent pour lui; tout ce qui est conservateur l'attaqua avec vigueur et résolution. De part et d'autre, on tint des meetings; toutes les influences furent mises en jeu. Malheureusement les conservateurs ont succombé, et le projet a été adopté par la majorité du peuple.

Je ne veux pas m'étendre sur tous les reproches que l'on fait à cette Constitution. Je ne m'attacherai qu'à un seul point, au serment qu'elle prescrit. Le voici :

*Moi, N., je jure solennellement que je connais bien les termes de la troisième section de l'article deux de la Constitution de l'État du Missouri, adoptée en l'année 1865, et que je les ai soigneusement examinés; que je n'ai jamais fait, ni directement ni indirectement, aucun des actes spécifiés dans la dite section; que j'ai été toujours véritablement et loyalement du parti des États-Unis contre tous leurs ennemis du dedans et du dehors; que je serai toujours fidèle et loyal*

*envers les États-Unis, et que je prêterai toujours mon appui à leur Constitution et à leurs lois, comme à la loi suprême du pays, nonobstant toute loi ou ordonnance contraire, de quelque État que ce soit; que je protégerai et défendrai de mon mieux l'Union des États-Unis, et, si c'est en mon pouvoir de l'empêcher, que je ne permettrai pas que cette Union soit rompue ou dissoute, ou que son gouvernement soit détruit ou renversé; que je soutiendrai la Constitution de l'État du Missouri; que je prête ce serment sans réserve mentale ou subterfuge, et que je suis persuadé qu'il me lie en conscience.*

Il est facile de voir que ce serment est un effet de la réaction antiséparatiste. Mais, si l'on considère à qui il est déféré, il est clair qu'on a voulu abattre non-seulement tous les éléments confédérés qu'ait renfermés l'État du Missouri, mais encore l'Église catholique, voire même tous les cultes positifs.

En effet, ce serment doit être prêté non-seulement par tous ceux qui désirent accepter des emplois ou concourir à des élections, mais encore par tous les administrateurs de biens de fabriques d'église, de collèges, de corporations privées ou publiques, etc.; par tous les maîtres, professeurs et instituteurs privés ou publics; par tous les ecclésiastiques en charge, en un mot, par tous ceux qui exercent des professions libérales ou influentes; les médecins seuls ne sont pas désignés.

La section de l'article II, qui concerne le clergé, est ainsi conçue :

*Après l'expiration du seizième jour après la mise à exécution de la Constitution, il ne sera permis à personne d'enseigner, de prêcher, de se marier, de célébrer des mariages, en qualité d'évêque, de prêtre, de dia-*

*cre, de ministre, d'ancien ou d'ecclésiastique, de quelque religion, secte ou dénomination que ce soit, à moins d'avoir prêté, souscrit et fait enregistrer le dit serment; et ce, sous peine de cinq cents dollars, au moins, ou d'une détention de six mois, au moins, dans la prison de l'Etat, ou de l'amende et de l'emprisonnement réunis.*

Qu'on le remarque bien : il ne s'agit pas seulement de jurer fidélité pour l'avenir, mais on exige l'affirmation sous serment qu'on a été toujours partisan de l'Union, et que, pas un moment, on n'a montré la moindre défaillance dans ce sentiment unioniste. En effet, la troisième section de l'article II, dont chacun doit examiner soigneusement les termes et assurer avec serment qu'il les a examinés de la sorte, renferme non-seulement une longue série d'actes plus ou moins hostiles à l'Union, actes qu'on doit jurer n'avoir commis ni directement ni indirectement, mais encore le paragraphe suivant :

*N'avoir, jamais, par acte ou par parole, manifesté adhésion à la cause des ennemis du dedans ou du dehors de l'Union, ou le désir de les voir triompher des armes des Etats-Unis, ou de la sympathie pour ceux qui étaient engagés à provoquer ou à exécuter la rébellion contre les Etats-Unis.*

Vingt autres paragraphes semblables ont tous pour but, non-seulement d'enlever à un très grand nombre d'habitants de l'État du Missouri leurs droits politiques, mais encore de les mettre dans le cas de choisir entre le parjure et l'abandon de leurs fonctions, quelles qu'elles soient. C'est introduire le système le plus immoral qui se puisse imaginer dans une république civile : le système des accusations et punitions spontanées, infligées par la conscience individuelle

et non par les tribunaux. Et il faudrait jurer de défendre une Constitution qui renferme une pareille énormité ! Encore n'est-ce pas la seule. Lorsqu'on sait que la majorité de la Convention n'a eu pour but que d'écraser ses anciens adversaires, quelque nombreux qu'ils soient, on comprend sans peine quelle œuvre elle a dû enfanter.

## II

J'ai dit que le prétendu serment de loyauté enlève à un très grand nombre d'habitants leurs droits civiques ; si tout le monde voulait scruter sa conscience, plus de la moitié devraient s'en déclarer déchus. Le Missouri était un État à esclaves, et quoique l'esclavage, en tant qu'institution sociale, y eût peu de partisans, on y redoutait cependant, comme dans tout le Sud, les mesures révolutionnaires dont le Nord menaçait les États esclavagistes. S'il ne se fut agi que de procéder à une extinction graduelle de l'esclavage par des moyens sauvegardant l'autonomie des États et les intérêts légitimes des propriétaires, on y eût rencontré peu d'opposition. Mais dans les meetings du Nord, on n'avait ménagé ni cette autonomie, ni ces intérêts. Lors donc que le nom de M. Abraham Lincoln, qui était le symbole le plus expressif de ces aspirations hostiles, fut sorti de l'urne, dans tout le Sud on se prépara à résister. La plupart voulaient la guerre ; les autres, effrayés des conséquences d'une première rencontre, s'y opposèrent, non pas qu'ils crussent que la guerre fût injuste, mais parce qu'ils prévoyaient que la lutte serait une des plus sanglantes qui aient jamais épouvanté la terre. Le nombre des hommes politiques du Sud qui ont prétendu, dès le principe, que

la cause séparatiste était injuste, a été bien petit. Il en a été autrement dans le Nord. Là on a dit généralement que le Sud avait tort, parce qu'il avait eu recours aux armes avant que M. Lincoln eût pris aucune mesure gouvernementale hostile aux États méridionaux. C'est vrai; mais les discours incendiaires prononcés par lui et ses partisans, les engagements qu'il avait pris vis-à-vis de ses électeurs, la volonté affichée par tout son parti d'augmenter les attributions et la force du pouvoir central, au point de changer les États-Unis dans un État-uni, et d'établir de la sorte la suprématie du Nord sur le Sud, étaient des menaces tellement sérieuses et prochaines, qu'il était bien permis aux États méridionaux de se garer contre elles. Pour qu'une guerre qu'en entreprend soit juste, il n'est pas nécessaire d'attendre que les torts soient commis;—ce serait réduire, la plupart du temps, la partie lésée au rôle de victime sans défense;—on peut prendre l'offensive contre un ennemi qui laisse soupçonner, et à plus forte raison, qui proclame qu'il médite des desseins hostiles.

Dans le Missouri toutefois la fidélité à l'Union ne succomba pas de suite. Lorsque tout le Sud était déjà en feu, elle prévalait encore, non pas par ce principe de l'illégitimité de la résistance, mais parce que la résistance devait amener une guerre ou une série de guerres d'extermination. On ne s'arrêta pas cependant à ce parti sans de graves luttes intérieures. Il y eut, surtout à Saint Louis, des heures d'angoisse indescriptible. Dans les premiers temps, les sudistes et les nordistes y firent des efforts surhumains pour entraîner la ville à la sécession ou pour la conserver aux unionistes.

Malgré leurs sympathies pour les principes défendus par le Sud, les prêtres catholiques de Saint-Louis se prononcèrent presque tous, au commencement, contre la séparation. Il y eut même un ecclésiastique,—homme généralement respecté par les protestants comme par les catholiques,—qui fut sur le point d'être écharpé par les sudistes pour s'être opposé publiquement à la sécession. Mais, lorsque la législature du Missouri se fut déclarée contre le Nord, et que le Sud eut remporté ses premières victoires, beaucoup d'ecclésiastiques qui avaient combattu d'abord la séparation, poussés par le désir de voir finir au plus tôt cette lutte fratricide, manifestèrent en plus d'une rencontre, dans des conversations privées, qu'ils ne verraient pas de mauvais œil le Sud ajouter à ses triomphes une victoire décisive qui mit fin aux combats. Tous ceux qui ont été dans ce cas ne peuvent faire le serment exigé, et les ecclésiastiques, en le refusant, doivent renoncer à l'enseignement, à la prédication et à d'autres fonctions du saint ministère.

Le 4 septembre prochain, la nouvelle Constitution, qui prescrit ce singulier serment de loyauté, commence à fonctionner. Aucun prêtre catholique ne fera le serment. Mgr. Kenrick, archevêque de Saint-Louis, homme d'une modération et d'un savoir remarquables, mais aussi d'un courage à toute épreuve, a adressé à son clergé une instruction confidentielle<sup>1</sup>. Il y défend de prêter le serment, sous quelque forme qu'il soit présenté. Le serment est intrinséquement mauvais; mais ne le fût-il pas, encore Sa Grandeur ne voudrait-elle pas qu'on le prêtât,

<sup>1</sup> Depuis qu'on essaie de mettre en vigueur la nouvelle Constitution du Missouri, Mgr. Kenrick a tracé publiquement à son clergé la règle de conduite à suivre.

parce qu'il veut sauvegarder l'indépendance de l'Église et la séparation de l'Église et de l'État : indépendance et séparation qui n'existent plus dès qu'il est permis à l'État de déterminer ceux qui pourront et ceux qui ne pourront pas exercer des fonctions ecclésiastiques.

Jusqu'ici les catholiques conservent une position très calme ; ils évitent de provoquer leurs ennemis ; ils veulent leur laisser la possibilité de rengainer l'arme qu'ils ont tirée contre eux et de laisser tomber en désuétude une loi qui n'aurait jamais dû être votée. Cependant quelques journaux tempêtent contre les prêtres. Dernièrement une feuille conseillait au gouvernement d'agrandir les prisons pour y renfermer les prêtres réfractaires.

Les prêtres catholiques sont loin d'être seuls en cause. Beaucoup de ministres de différentes sectes sont aux abois. Les Baptistes se sont rassemblés pour discuter le parti qu'ils avaient à choisir. Après beaucoup de discussions, ils sont convenus d'attendre, avant de rien décider, *jusqu'à ce qu'ils sachent comment le clergé catholique se conduira dans cette crise.*

### III

Vu la haine que l'hérésie porte partout à l'Église catholique et le mépris qu'elle affecte pour elle, cette détermination paraîtra peut-être surprenante. Elle est simplement une conséquence de la position que l'Église catholique a acquise aux États-Unis, et surtout à Saint-Louis. Toutes les sectes sont sans cesse en guerre les unes contre les autres, et toutes sont travaillées intérieurement d'éléments de dissolution. Aucune ne fait donc de progrès ; plusieurs restent stationnaires ; d'autres re-

culent sans cesse. Un nombre immense de protestants, fatigués de ne trouver aucun point d'appui solide, tombent dans l'infidélité ou deviennent déistes. D'autres heureusement entrent dans l'Église catholique, qui brille avec d'autant plus d'éclat que les sectes qui l'environnent tombent tous les jours dans un plus grand discrédit. En une seule année, 90 à 100 protestants adultes ont été baptisés sous condition dans l'église de l'Université de Saint-Louis ; et un bien plus grand nombre, presque tous membres de familles distinguées, ont fait leur abjuration dans l'église de l'Annonciation, où M. l'abbé Ryan, le prédicateur le plus remarquable de la ville, est curé. Or, il y a à Saint-Louis vingt-quatre églises paroissiales, et dans toutes, les baptêmes d'adultes sont assez communs. A en juger par le cours actuel des choses, dans cinquante ans d'ici, presque tous les protestants qui tiennent à des doctrines positives seront passés à l'Église catholique. Dès à présent on dit que la controverse contre les protestants peut être presque abandonnée en chaire, et qu'il faut, à l'instar des Saints Pères des quatre premiers siècles, attaquer l'infidélité. Parmi les protestants devenus infidèles, il y en a une foule qui avouent leurs sympathies pour le catholicisme, et qui disent ouvertement que, de toutes les communions chrétiennes, c'est l'Église catholique qui présente le plus de titres à la croyance des hommes. Mais une sorte de désespoir de découvrir la vérité les empêche de faire des recherches et surtout de prier. Que d'autres prient à leur place, et la lumière luira aux yeux de plusieurs.

Il y a ici, pour le moment, parmi les catholiques un assez grand mouvement pour aller au secours

des populations du Sud. Je n'ai pas besoins de dire la déplorable situation de ces populations. D'après un relevé authentique, plus de 600,000 soldats sudistes sont morts ou estropiés par suite de la guerre. La plupart des femmes blanches sont veuves et les enfants orphelins. Il y a plusieurs États où l'on ne trouve pour ainsi dire ni nourriture végétale, ni animaux, ni vêtements: tout a été enlevé tantôt par une armée, tantôt par l'autre. Les haies sont détruites, les palissades brûlées, les fermes changées en des amas de décombres. Semences, outils, capitaux, tout manque. On voit journellement des multitudes de personnes qui jouissaient avant la guerre d'une grande aisance, s'avancer dans un triste et morne silence vers les lieux où les agents du gouvernement distribuent des rations.

Voici ce que la *Tribune de New-York* propose: "Un million de dollars, dit-elle, judicieusement distribué parmi les plus souffrants et les plus nécessiteux de ce pauvre peuple, augmenterait immensément la moisson de l'année prochaine et sauverait des milliers d'entre eux de la misère et de la famine. Les semences et les outils qu'ils achèteraient feraient passer des milliers de personnes de l'état du désespoir à une position industrielle qui leur procurerait bientôt l'aisance. Réunissons de l'argent! Il est vrai, il serait nécessaire qu'un crédit mobilier, disposant d'un grand capital, vint en aide à l'industrie méridionale pour la restaurer. Mais il y a des nécessiteux qui ne peuvent attendre, pour lesquels des secours prompts et généreux sont indispensables. Afin de soulager les besoins de tant d'infortunés, une vaste organisation, s'étendant à tous les États-Unis, doit être formée."

Ces conseils sont très bons en eux-mêmes; malheureusement, une compagnie charitable, embrassant tant de villes et de pays, ne se crée pas du jour au lendemain. Dans le Missouri, les catholiques se sont donc entendus entre eux pour aller au secours des malheureux sécessionnistes. Ils ont décidé, vu que dans le Sud rien de régulier n'est organisé pour la distribution des secours, que l'argent recueilli serait envoyé aux évêques et aux prêtres des États dévastés, et que ces ecclésiastiques en seraient les dispensateurs.

Déjà l'on peut prédire quel sera le sort des Nègres dans tous les États où leur émancipation s'est faite sans aucune transition ou mesure de précaution. Comme ils sont paresseux et que, livrés à eux-mêmes, ils s'abandonnent aux plus dégoûtants excès, ils périront presque tous en peu d'années, victimes de la misère et de leurs instincts abrutis. Le nombre de ceux qui sont déjà morts est bien grand: il n'y a peut être pas d'exagération à prétendre que la dixième partie de la race noire est déjà passée à une autre vie.

Pour achever le triste tableau des États-Unis, il faudrait encore parler des crimes épouvantables que l'irrégion et le manque de tout principe de morale engendrent ici tous les jours. Mais je n'en ai vraiment pas le courage. J'aime mieux terminer en disant que, malgré la corruption abominable qui règne ici, le bien se fait, et même beaucoup de bien.

.....

La persécution est commencée et sévit dans le Missouri, surtout dans les campagnes, où les passions sont plus vives. Plusieurs prêtres ont été dénoncés et condamnés,

les uns à 500 dollars d'amende, les autres à trois mois de prison. Quelques-uns des principaux avocats de l'État ont subi le même sort. L'unanimité du clergé catholique, à repousser le serment produit le plus grand effet. Au sein des sectes, il y a beaucoup de tiraillements. Dans le principe, plusieurs ministres qui étaient connus pour avoir été autrefois de chauds sudistes prêtèrent le serment. Ces parjures publics indignèrent, avec raison, leurs adhérents. Depuis lors ces actes de faiblesse diminuèrent en nombre. On distingue aujourd'hui les ministres en *jureurs* et *non jureurs* ; la première qualification est aussi flétrissante que serait celle de *parjure*. Les prêtres catholiques et les avocats condam-

nés se sont pourvus en appel ; 1° parce que la Constitution de l'État ne peut être exécutoire qu'après avoir été approuvée par le Congrès siégeant à Washington ; 2° parce que le serment est contraire à la Constitution générale des États-Unis, en ce qu'il inflige des peines rétroactivement, d'une manière indirecte ; qu'il viole la liberté des cultes, et qu'il est destiné à venger des injures de l'Union, et non de l'État du Missouri. D'autre part, non-seulement les catholiques, mais encore tous les membres les plus respectables des sectes, s'élèvent contre le serment et adressent des pétitions au Congrès et au président. Il est difficile de dire ce qui résultera de cette immense agitation.

## REMARQUE.

Dans un voyage que nous avons fait dans le mois d'août de l'année dernière à St. Louis, Missouri, nous avons été à même de constater les premiers germes de l'agitation dont il est ici fait mention. Cette agitation toutefois était assez paisible, car elle était l'œuvre de gens essentiellement pacifiques. Les prêtres et les catholiques en général contre qui cette mesure était plus spécialement dirigée, se contentaient de protester énergiquement contre une loi aussi arbitraire et pensaient généralement qu'elle ne serait jamais mise en force : néanmoins on redoutait en silence l'avenir et on semblait croire que la terre classique de la liberté commençait à revêtir les livrées du despotisme.

Nous joignons à l'article ci-dessus que nous tirons des "Précis Historiques" de Bruxelles, quelques courts extraits d'une excellente brochure intitulée : "Church and State," que nous venons de recevoir de St. Louis même et qui est l'œuvre d'un de nos amis, M. Bakewell, avocat, du lieu. Ce monsieur est un profond penseur et un travailleur infatigable, et ce qui ne gêne rien à l'affaire, c'est un bon catholique.

Nous reproduisons le texte, persuadés qu'une traduction ferait perdre de la vigueur des idées en affaiblissant la force des expressions.

"There is, in our State, a collision between the two orders. The State and Church are at variance ;

Si rixa est, ubi tu pulsas, ego vapulo tantum.\*

I use the word "Church" here, and no Christian in the audience can object to it. The State has not attacked any particular form or profession of Christianity ; it has been careful to so frame its enactment as to attack Christianity itself, and has done it thus : it has

prescribed a certain oath to be taken by every person before he can preach the Gospel in this State. *Preach the Gospel.* The framers of the law were prudent ; they do not attempt to define what the Gospel is ; they specify no religious teachers in particular ; the thing they attack is preaching the Gospel. You may preach Judaism, preach that Jesus Christ is an impostor, preach Mormonism, preach Mahometanism, preach Spiritism, preach politics, no oath, no conditions whatever, are required for

\* Juv., III, 289.

that; but you shall not preach the Gospel of Jesus Christ until you have taken a certain oath of allegiance to the State. For all those who believe it to be wrong to take the oath under such circumstances (amongst whom are the whole body of the Catholic clergy), this amounts to saying to them, you shall not preach the Gospel of Jesus Christ here at all. The clergy do what St. Peter and St. Paul did under similar circumstances: having received from God a mission to preach His eternal Gospel, they preach it in spite of the prohibition of the State. They nullify that law, and, of course, when arrested, suffer the punishment imposed.

"I may remark here, by the way, that it would be foreign to my subject to discuss the character of this oath, and the various objections to which it is open, for the reason that the clergy do not refuse to take the oath on the ground that it is objectionable in itself, self-contradictory, or for any of the many reasons which may well arise in the case of laity. They object not to *this* oath, but to any oath whatever, when imposed by the State as a qualification for preaching the Gospel. The oath might be the most innocent in its character,—an oath, say, to support the Constitution of the United States and faithfully to demean one's self as a Minister of God,—still no Catholic Priest could take it when imposed by the State as a necessary qualification for discharging the duties of a Priest:

because the Church cannot admit the right of the State to commission or pass upon the qualification of Gospel ministers. She alone is authorized by God to pronounce upon qualification for the ministry. She calls this an interference with her Liberty. She says that the State, in this, steps out of its sphere, and trenches upon the rights of the Church, upon the rights of God. She, therefore, disregards such laws; she tramples upon them, as she did upon the edicts of the Cæsars, and does now upon the exclusive laws of the Chinese Empire.

. . . . .

"The contest between Church and State has been inaugurated in our midst. The temporary, here as elsewhere, is too apt to carry it over the Eternal. Yet we say, await the issue and let us hope that, in this matter, at least, the fighter will prosper rather according to his right than his might. Jesting Pilate, in his day, knew not the Truth though it stood before him incarnate in the flesh; there are many Pilates in these days and Herods too with whom they will make friends. But the *true thing*, after all, is strong. Man, after all, has a soul, not by hearsay only and figure of speech, but as a truth we know, one which, if practically acted upon, will make these men pause."

. . . . .

# VALENTINE.

NOUVELLE.

(Voir pages 87, 122, 148, 171, 207, 236, 269, 288 et 333.)

Paul était resté près d'une fenêtre ouverte. L'air était tiède, lumineux. A droite, la Vienne s'étendait comme un beau lac azuré. A gauche, après le moulin, elle bouillonnait, bondissait comme une captive délivrée, et se heurtait contre les rochers. Le soleil étincelait. La vie puissante, large, généreuse, énergique, éclatait au dehors. Son contact ranima la douleur de Paul.

— Dans ces champs, pensa-t-il, dans ces bois, ces prairies, ces blés, sur tout le parcours de cette eau qui s'enfuit et dans le monde entier, je n'ai rien à moi, rien !

Puis la vitalité même de cette éternelle nature dans laquelle chaque être et chaque chose suit sa pente sembla lui crier de tous les côtés :

— Ose !

Peut-être aussi que le vieux vin de Bordeaux de Frédéric n'était pas précisément un vin de malade, une de ces agréables tisanes qui réjouissent l'estomac sans échauffer la tête. Quoi qu'il en soit, tandis que les deux jeunes gens, livrés à leurs réflexions, regardaient silencieusement et en fumant couler l'eau de la rivière, un grand combat intérieur eut lieu chez Paul. Et soudainement, il s'écria :

— J'accepte ! j'irai à Paris.

Frédéric s'empressa de lui remettre cinquante mille francs en billets de banque et refusa formellement un reçu. Et comme Paul insistait pour en donner un :

— Non, non, dit Frédéric. Je suis commerçant, mais, aujourd'hui je ne fais pas une affaire, je rends un service.

Quand Paul fut sur la route, seul, refroidi, face à face avec sa pensée et sa conscience, il se repentit et commença à fléchir sous le poids de sa destinée. Cet argent, que froissaient les battements de son cœur, le brûlait. Il eut envie de le reporter, mais son cheval galopait, et il n'eut pas le courage de lui faire tourner bride. Paul n'était déjà plus ce jeune homme inoffensif et doux que sa faiblesse faisait chérir davantage, de même qu'on aime les fleurs parfumées, inutiles et gracieuses. Perdant subitement ses qualités délicates et fines, cette virginité de sensations, cette saveur de jeunesse qui éveillent autour d'elles la sympathie et l'indulgence, ces sentiments exquis et tendres qui sont la joie de la famille, de l'amour et de l'amitié, Paul était devenu un homme ardent, anxieux, embarrassé comme d'un remords par les souvenirs de la première nature, prêt à renverser tous les obstacles pour

arriver à son but, décidé à gagner la bataille sans s'inquiéter des morts, un de ces hommes qui domptent la fortune ou se font écraser sous la roue, mais que les femmes regardent passer d'un œil triste, avec une sorte d'indifférence froide et de réprobation tacite.

Pendant quelques instants, il eut peur. Il comprenait la métamorphose qui s'opérait en lui. Il regrettait cette douce patrie de l'honneur dont il s'exilait volontairement. Il se pleurait lui-même. Puis des réactions violentes le poussèrent en avant. Il prit les conseils de sa conscience pour les hésitations de la timidité. Il se dit que Valentine, au lieu de le blâmer, serait la première à l'applaudir et l'aimerait d'avantage s'il réussissait.

— Mais si je ne réussis pas ? ajouta-t-il.

Une lâche complaisance lui glissa à l'oreille :

— Personne n'en saura rien.

Mais il repoussa avec un reste de fierté cet ensevelissement préalable de sa faute. Il n'admettait pas d'ailleurs, un échec. Il souffrait cruellement et s'imaginait de bonne foi qu'une récompense assurée le dédommagerait de ces tortures.

— Valentine, s'écria-t-il, Valentine ! . . . c'est pour toi !

Il se berça, il s'enivra de ce nom si cher, de cette image dont il essayait de se faire une sauvegarde contre lui-même. Grâce à ces souvenirs adorés, il lui semblait que l'homme d'aujourd'hui était encore en lui l'homme de la veille.

## VI

Paul, le jour suivant, alla faire ses adieux à Valentine. Il ne savait pas ce qu'il devait lui dire.

Le mensonge lui était odieux. Il ne pouvait cependant pas avouer la vérité. Cette alternative, premier ennui de sa situation nouvelle, l'avait même empêché jusqu'alors de prévenir de son départ son père et sa mère.

Mademoiselle du Breuil l'aperçut de loin. Elle était sur le seuil de la porte, vêtue d'une robe de couleur sombre, dont elle tenait d'une main un des pans relevé comme un tablier, tandis que de l'autre elle distribuait du blé et du chènevis aux hôtes nombreux de la basse-cour. Paul descendit de cheval auprès d'elle sans qu'elle interrompit son occupation.

— Bonjour ! dit-elle avec une familiarité affectueuse. Le beau temps vous amène. Comme vous êtes venu bien vite, votre cheval est couvert de sucr. Jean ! Eh ! Jean ! Débridez le cheval et donnez-lui l'avoine.

— C'est inutile. Je vais repartir.

— Vous ne restez pas à dîner ?

— Non.

Mademoiselle du Breuil laissa retomber le pan de sa robe, et le blé se répandit tout à la fois. Les volatiles se précipitèrent par un élan général et formèrent une masse compacte aux pieds de la jeune fille. Mais leur avidité ne la fit pas même sourire, et elle dit de nouveau :

— Vous ne restez pas à dîner ?

— Non, répondit Paul ; cela m'est impossible.

Quand il fut au salon avec Valentine, il lui dit :

— Je viens vous faire mes adieux. Je vais à Paris.

— A Paris !

— Pas pour longtemps. Un mois au plus.

Valentine ne demandait pas d'explication. Elle semblait frappée d'étonnement.

— C'est pour une affaire, reprit

Paul, une affaire importante dont l'heureuse conclusion...

— Vous la saurez dans un mois ?

— Oui.

— Vous avez l'air agité, Paul ; cette nouvelle que vous m'annoncez...

— Oh ! elle est excellente, du moins je le suppose. Je verrai... Voilà pourquoi je suis un peu soucieux... quoique je sois près de vous... car, en cas de succès...

— Monsieur votre père espère-t-il beaucoup ?

— Il ne sait rien encore. Je n'ai pas moi-même de grands détails.

Paul semblait mal à l'aise et répondait brièvement, en homme qui ne veut pas être interrogé. Redoutant les questions, pressé de s'éloigner, il se promenait à grands pas dans le salon, il allait d'une fenêtre à l'autre et s'y arrêtait chaque fois pour jeter au dehors un regard distrait.

— Vous cherchez mon père ? dit Valentine.

— Non... Oui... Est-il là ?

— Nous le trouverons près de la châtaignerie, sur la hauteur où il surveille...

— Transmettez-lui mes adieux, Valentine, et témoignez lui mes regrets de ne point l'avoir rencontré.

Paul se sentait hors d'état de satisfaire à la légitime curiosité de M. du Breuil qui, avec moins de réserve que n'en montrait sa fille, n'aurait pas manqué de demander des explications circonstanciées. En serrant la main de la jeune fille, Paul, si troublé, si inquiet, fut saisi d'un attendrissement involontaire.

— Ah ! si vous saviez !... s'écria-t-il. Ces délais sont mortels ! Je vais tenter... Non ! Je ne puis rien vous dire. Espérez. Pensez à moi ! Priez pour moi !

Il la quitta brusquement, monta à cheval, et s'éloigna. A l'endroit où l'allée de chênes conduisant au Breuil aboutit à la route, il se détourna. La jeune fille était immobile et le suivait des yeux. Il lui fit de la main un signe d'adieu et disparut. Elle resta quelque temps à la même place, sans faire un mouvement. Puis son front se releva comme pour secouer une pensée cruelle.

— Pourquoi donc suis-je triste ? se dit-elle. Pourquoi ai-je peur d'un malheur ? Paul s'est montré à moi avec un visage et des façons que je ne lui avais jamais vus. C'est tout simple : il s'en va momentanément pour tâcher, m'a-t-il dit, de m'obtenir plus vite. Ses actes parlent pour lui. Mais pourquoi était-il sombre, bouleversé ? Ah ! c'est bien naturel. Il craint de ne pas réussir. A quoi ? Ah ! Qu'importe ! Il n'y a rien d'étonnant qu'il soit préoccupé, puisqu'il rêve aux moyens de se rapprocher de moi pour toujours.

Ce dernier mot demeura suspendu sur ses lèvres, et son cœur le répéta comme un écho.

— Toujours ! murmura-t-elle. Oui... Toujours ! Ma vie est à lui.

Cependant mademoiselle du Breuil, ce jour-là, trouva pesante la solitude. Vainement elle essaya de s'intéresser aux mille détails de sa vie ordinaire. Des appréhensions vagues l'accompagnaient partout. Ce sens intime, que possèdent les personnes qui aiment l'avertissait d'un danger. Trop confiante, trop sûre de Paul pour ajouter foi à ces suggestions intérieures et ne pouvant toutefois les dominer, elle sortit, afin de changer le cours de ses pensées. Sachant où était son père, elle se mit en route pour aller le rejoindre. A peine hors du logis, Valentine éprouva plus fortement un insurmontable sentiment de

tristesse. Elle revint sur ses pas et amena avec elle deux petites filles de paysans. La joie de ces enfants lui fut salutaire. Elle s'oublia elle-même en les écoutant causer, chanter, interroger, en les voyant rire, courir, s'abattre dans les fossés, s'attacher à sa robe. Ce cortège de gaieté et d'insouciance rendit bientôt à Valentine sa sérénité.

Paul, au contraire, perdait de plus en plus la sienne. Ayant à prévenir ses parents de son départ, il s'adressa d'abord à sa mère. Mais elle l'interrompit dès les premiers mots :

—Viens chez ton père, dit-elle.

Et elle l'emmena dans le cabinet du colonel. Paul formula en peu de mots son désir. Après qu'il eut parlé, M. de la Fosse le regarda et attendit quelques instants une explication que Paul ne donna pas.

—Mon cher fils, dit enfin le colonel en questionnant directement, pourquoi pars-tu ?

—Une affaire... dit Paul.

—Quelle affaire ?

—Je ne puis le dire.

—Tu as des secrets pour nous, Paul ! s'écria madame de la Fosse.

—Ta profession te retient ici, mon fils, reprit M. de la Fosse ; et, à moins d'avoir pour t'éloigner des raisons sérieuses...

—J'en ai.

—Quelles sont-elles ?

—Permettez-moi de me taire, mon père.

—Mon fils, dit madame de la Fosse, ton père est ton meilleur ami.

—A mon meilleur ami, répliqua Paul avec effort, je ne dirais rien.

—Et à votre père ? demanda M. de la Fosse en se levant.

Paul ne répondit pas. Le colonel vit passer sur le front de sa femme une paleur soudaine, et ajouta

presque aussitôt d'un ton de sollicitude et de bonté :

—Vous vous devez à vos fonctions, mon cher fils, et il ne vous est pas permis de les abandonner sans cause justificative. Un soldat ne doit pas désertir son poste. Que dirai-je au public qui voudra connaître les motifs de votre absence ?

—Le public !... murmura Paul avec un geste dédaigneux.

—Il a le droit de savoir où vous êtes lorsqu'il peut avoir besoin de vous ; vous êtes inscrit au tableau des membres du barreau. Il faut apprendre à respecter le public mon fils, si vous voulez qu'un jour il vous respecte

—Ah ! sans doute, mon père, s'écria Paul attendri, mais opiniâtre. Il me serait bien facile de vous faire un mensonge, mais je ne sais pas mentir. Ne suis-je pas d'âge à avoir un secret ? Qui s'occupe de moi ? Personne. Les plaideurs se passeront fort bien de ma présence. Il ne manque pas d'avocats. Je suis dans la nécessité de me créer des ressources. J'en avais par vous, il y a quelques mois. Vos bienfaits me permettaient de vivre et d'épouser une femme que j'aime. Mais, depuis que je ne suis plus fils unique...

—Mon fils ! dit M. de la Fosse en lui saisissant le bras.

Puis il ajouta à voix basse :

—Vous oubliez que votre mère est là.

—Ah ! que Dieu me foudroie ! s'écria Paul avec une explosion de honte et de douleur. Qu'il prenne ma vie puisqu'il m'ôte la raison. Ma mère... ma bonne mère !... Ah ! je ne puis plus vivre ainsi.

Madame de la Fosse fit un énergique effort pour imprimer à ses traits un calme qui n'était pas dans son cœur.

—Valentine sait que tu pars ? dit-elle par une de ces inspirations

maternelles qui détournent si bien l'orage.

— Oui, elle le sait, elle le sait... répondit Paul vivement.

— Vous voyez ! Ils sont d'accord ! reprit madame de la Fosse en regardant son mari avec un bon et indulgent sourire. Paul est un peu mystérieux. Ce n'est pas sa faute. Quand il est devenu amoureux de mademoiselle du Breuil, vous en seriez-vous douté ? Non. Ni moi non plus. Et pourtant je suis sa mère. N'exigeons pas ses confidences. Il nous les fera de son propre mouvement, plus tard, car il sait que nous l'aimons, que son bonheur est le résumé de tous nos vœux.

— Ah ! ma mère ! dit Paul en s'agenouillant.

Elle le releva ; elle l'attira dans ses bras.

— Mon fils, dit M. de la Fosse après un instant de silence, vous pouvez aller à Paris.

— Ah ! merci, mon père !

Paul s'avança pour lui prendre la main, mais M. de la Fosse se détourna à demi en disant avec froideur :

— Remerciez votre mère.

Paul quitta la ville le jour même. Madame de la Fosse fit tout son possible pour environner ce départ de sourires et de tendresse. Elle chassa ensuite de son mieux de l'âme de son mari les appréhensions et la colère. Mais le lendemain, dès la première heure, elle se dirigea seule vers l'église voisine et se prosterna au pied de l'autel avec une ferveur désolée.

— Grâce, mon Dieu ! dit-elle en mots entrecoupés par les sanglots. Secourez-moi. Protégez-nous. Il y a péril... Il y a péril dans ma

maison. Je vous offre ma vie. Sauvez celle de mes enfants... Mes deux enfants ! Qu'ils s'aiment ! Qu'ils soient heureux ! Leur sort est dans vos mains, mon Dieu... Et bientôt elle ne pria plus qu'avec ses larmes.

Paul pendant ce temps, voyageait, arrivait. Le trajet lui fut pénible. Toutes les violences téméraires de son entreprise se heurtaient dans son esprit contre une anxiété dévorante. Il se calma un peu après avoir dépassé Orléans. L'air de Paris l'enivrait déjà. Quand il sorti du chemin de fer, quand il se trouva en voiture sur les quais magnifiques et si riches de perspectives qui avoisinent le Jardin des Plantes, il éprouva comme des secousses de soulagement et d'espoir. Il ne fut pas tenté, toutefois, d'aller faire ses dévotions à Notre-Dame pour la réussite de sa tentative. C'est à un autre temple qu'il osait demander son bonheur. Il se sentait, du reste, dispos, impatient, léger de cœur et de corps. Paris lui souriait par ses mouvements, par sa splendeur, par la grâce de ses femmes, par sa nonchalance de grand seigneur blasé. Laissant ses remords hors des murs, Paul n'avait plus qu'une excitation fébrile dont personne ne s'offensait, dont personne ne s'occupait. Il semble que la grande ville, la ville par excellence, qui a de si belles couronnes pour toutes les gloires, a en même temps une hospitalité bienveillante et toute particulière, pour toutes les faiblesses.

H. AUDEVAL.

*A continuer.*

## L'ABEILLE BUTINEUSE

DE L'ÉCHO.

\* \* \* C'était un sage de la Grèce, si je ne me trompe, qui disait : " Je porte toute ma fortune avec moi, *Omnia mecum porto.*" Voici qu'un invalide a réalisé la métaphore. Il meurt, on l'enterre, et sa sœur, son unique héritière, lisant ses papiers, après la triste cérémonie, y trouve la mention suivante : " Dans ma jambe de bois garnie de cuir et dans mes papiers, en cherchant bien, on trouvera 5,000 francs." La religieuse qui avait soigné le testateur dans sa dernière maladie l'avait fait enterrer avec sa jambe artificielle. Il fallut obtenir de l'autorité l'ordre d'exhumer non pas précisément le mort, mais sa jambe. On y trouva, en effet, en cherchant bien, 1,080 francs en or, et les recherches dans les papiers continuent.

Cette idée d'un invalide de prendre sa jambe de bois pour coffre-fort me semble éminemment philosophique. D'abord on peut oublier sa bourse, mais l'on ne saurait oublier sa jambe. En outre la jambe en devenant plus légère l'avertissait par un signe muet que ses ressources diminuaient. Quand il traînait sa jambe, ses affaires allaient bien. Rencontrait-il un voleur de grand chemin, celui-ci ne s'avisait pas de lui dire : " La jambe ou la vie ! " Enfin on force un coffre-fort, on déterre une cassette, mais il n'entrera jamais dans l'esprit d'un larron, s'appelât-il Cartouche, de couper... une jambe de bois.

Tenez pour sûr que, si Harpagon eût songé à cela, il se serait

fait amputer la jambe par les Nélaton et les Jobert de son époque, et que son fils Cléante n'eût pas trouvé le trésor de l'avare, enterré dans son jardin.

\* \* \* En parlant de la *Bible de l'humanité* par M. Michelet, nous disions dernièrement que l'ellébore serait hors de prix cette année, il paraît que nous ne nous étions pas trompés. Parmi les embellissements que Paris nouveau doit recevoir de M. Haussmann, on compte un immense hospice d'aliénés qui aura, dit-on, deux autres succursales; ces trois établissements entraîneront pour l'achat des terrains et la construction des bâtiments une dépense de douze millions. Il n'entrera dans l'idée de personne de dire que ce soit là une dépense folle. Il faut que la folie ait ses coudées franches; elle a tant de sujets de nos jours, qu'elle doit être traitée en reine, et je conçois parfaitement, qu'on lui érige des palais. *L'Éloge de la folie*, par Érasme, devient un livre de circonstance, et je connais des honnêtes gens qui se font tâter le pouls tous les soirs pour être plus sûrs de ne pas avoir reçu le coup de marteau épidémique.

\* \* \* Les fêtes du jour de l'an ont malheureusement à Paris et dans toutes les grandes villes un quartier général qu'on appelle le cabaret ou la taverne. On boit à l'année qui s'en va, on boit à l'année qui vient, on boit aux amis qu'on a perdus, on boit à ceux qui restent, on finit par ne trop plus savoir à qui l'on boit; mais l'on

boit toujours. Si bien que le repas finit trop souvent comme le fameux festin des Centaures et des Lapithes, dont le souvenir est demeuré proverbial. Quels sont ces deux évergumènes qui se gourment à qui mieux mieux, au grand étonnement des autres habitués du lieu ? Ce sont deux amis intimes. Après s'être félicités, congratulés, embrassés, avoir pleuré l'un dans le verre de l'autre, ils finissent par se sauter à la gorge. Ce sont les jeux du dieu Bacchus, à qui les anciens avaient dressé des autels. .

Pendant une des premières journées du mois de janvier, un de ces funèbres cochers qui conduisent les morts à leur dernière demeure avait tellement fait honneur à ses pourboires, qu'il était devenu d'une humeur joviale peu appropriée à ses lugubres fonctions. Il prenait le trot au lieu d'aller au pas, jetait aux passants le petit mot pour rire, enfin il s'est mis à chanter des refrains bachiques qui n'avaient rien de commun avec le *De profundis*. Il a fallu que la police intervint et fit descendre de son siège ce loustic funèbre, qui risquait fort de verser le défunt avant d'arriver au cimetière. J'ai quelque peur que le peintre attitré des croques-morts ne reproduise cette jovialité funèbre pour le premier salon. Le titre est tout trouvé : *Les Pompes funèbres en goquette*.

\* \* \* Les lauriers des patineurs londonniens empêchaient les patineurs parisiens de dormir. Aussi, dans les derniers jours de la grande gelée, ceux-ci ont-ils donné une grande fête de nuit sur une prairie submergée du bois de Boulogne. Le cercle des patineurs n'avait rien oublié pour que cette fête de nuit fût digne de la plus belle moitié du genre humain, à laquelle elle était offerte. Les sports-men du patin, — ce baragouin des clubs a

conquis droit de cité dans la langue, — étaient à leurs postes ; le nombre des femmes était considérable. La fête était éclairée par la lumière électrique, qu'alimentaient dix machines. Pour remédier au défaut de diffusion et d'expansion de cette lumière, qui produisait des reflets éblouissants et féeriques sur la surface miroitante du lac glacé, des artilleurs, debout sur les rives, tenaient des torches allumées. La fête a duré de neuf heures à onze heures du soir. La musique de la gendarmerie impériale faisait entendre de joyeuses contredanses aux rares oiseaux endormis dans leurs troncs d'arbres, et un peu étonnés sans doute de cette harmonie singulièrement en avance sur les mélodies du printemps. Pour que rien ne manquât à la fête, on a tiré un feu d'artifice, et si quelques-uns des assistants ont pu regretter de ne pas avoir de feux sous leurs pieds, ils n'ont pas manqué de feux au-dessus de leurs têtes.

\* \* \* On parle d'un train de plaisir monstre qui serait organisé pour l'inauguration du canal de l'isthme de Suez. La presse parisienne en particulier, et la presse européenne en général, seraient conviées à faire partie du voyage, et un navire serait frété par la compagnie pour transporter les journalistes de toutes les opinions, de tous les pays et de toutes les langues. Si ce navire n'a pas encore de nom, nous proposons à ses parrain et marraine celui de *Babel*. Les anciens appelaient la Renommée la *déesse aux cent voix*. La Renommée contemporaine, qu'il s'agit d'embarquer pour l'isthme de Suez, en aura mille. M. Mathieu (de la Drôme) de son tombeau, promet d'assurer un beau temps pour toute la durée du voyage ; s'il y a des tempêtes à l'ordre du jour, il les enverra souffler ailleurs.

\*.\* Citons une nouvelle folie du luxe contemporain, soyons plus juste, du luxe parisien : car la province, plus sage, ne tombe pas dans ces ruineuses folies.

Notre ami vous a rappelé que M<sup>me</sup> Elisabeth économisait pendant cinq ans ses étrennes, qui étaient de trente mille francs par an, pour doter une amie. Trente mille francs, c'est le prix du trousseau d'une poupée que l'on donne pour la merveille des étrennes. Non-seulement cette poupée a des cachemires, — c'est une chose qui court les rues, car vous saurez que plusieurs magasins ont fait fabriquer, cette année, des cachemires de poupée qui coûtent 95 francs, — mais elle a des bijoux, un diadème de perles fines, des dentelles, des robes de velours et de soie confectionnées chez les meilleures couturières de Paris, un éventail à faire rêver une Andalouse. Dépenser trente mille francs pour le trousseau d'une poupée, dans une ville où il y a tant de jeunes filles qui grelottent dans des greniers sans feu, tant d'enfants qui crient la faim, des Petites-Sœurs des pauvres qui quêtent pour leurs vieillards, n'est-ce pas oublier qu'on est homme, qu'on est chrétien ; n'est-ce pas offenser Dieu ?

\*.\* J'envie aux Anglais cet usage qu'ils ont de mêler les classes élevées aux classes populaires, et de supprimer à certain jour les distances qui les séparent. Je lisais ces jours-ci dans un journal anglais que, lors d'un grand incendie qui récemment a consumé plusieurs maisons à Londres, deux membres de la Chambre des lords, portant deux des grands noms d'Angleterre, ont en leur qualité de membres de la corporation des pompiers, fait fonctionner leurs pompes toute la nuit avec beaucoup de zèle et d'habileté. Cela en-

rhume peut-être quelquefois les aristocrates, mais soyez sûrs que cela conserve l'aristocratie.

\*.\* On annonce un dictionnaire gascon français comme devant paraître bientôt. Ce n'est pas une si mauvaise idée. Le gascon, avant d'être patois, a été une langue, et il est important pour l'étude de la linguistique et même pour celle de l'histoire, de connaître le degré de richesse des divers idiomes parlés dans le pays qui s'appelle aujourd'hui la France, et de mesurer par le nombre des mots qu'ils contiennent le nombre des idées que possédaient les peuples chez lesquels ils étaient en usage. En outre ce dictionnaire, sans exposer le Français à parler gascon, pourra aider les Gascons, qui ont tout l'esprit qu'ils veulent avoir, à parler français.

\*.\* C'est toujours une bonne nouvelle que celle d'un livre de M<sup>le</sup> Fleuriot. *Au Hasard, causeries et nouvelles*, recevra donc un aussi bon accueil que ses aînés. Comme il y a de malheureux hasards, il y en a de fortunés ; celui dont nous parlons est du nombre de ces derniers. On retrouve dans les *Causeries d'hivers* et les *Causeries d'été*, qui forment le fond de ce nouveau volume, le talent et les qualités précieuses qui ont fait le succès des œuvres précédentes de l'auteur ; la notion claire et juste du réel, avec le sentiment élevé et poétique de l'idéal, cet esprit d'observation sans lequel il est impossible de peindre les mœurs et le caractère, et une étude sérieuse de la vie humaine au point de vue des grands principes qui dominent la belle et noble intelligence de l'auteur. Non-seulement M<sup>le</sup> Fleuriot a beaucoup d'esprit, mais beaucoup de bon esprit, et elle fait servir à la cause du bien le talent que Dieu lui a donné.